

Contribution des élus du groupe AGIR à GAUCHE de Saint-Genis-Laval sur le projet d'« Anneau des sciences »

Oui à l'Anneau des Sciences, mais sous conditions

Durant de nombreuses années, nous avons trop souvent réclamé un débat public et un positionnement de la majorité municipale actuelle sur l'ancien projet de Tronçon Ouest Périphérique (TOP) pour ne pas nous réjouir, aujourd'hui, du débat organisé par la Commission Particulière du Débat Public (CPDP) et de celui tenu lors du conseil municipal de Saint Genis Laval le 19 février 2013.

Au cours de ce dernier, M. le Maire, Roland Crimier, sa majorité et les élus d'opposition du groupe UMP ont voté la délibération demandant à Monsieur le Président de la CPDP d'intégrer le vœu présenté par Monsieur le Maire, comme contribution au Débat Public relatif au projet « Anneau des Sciences » (Cf : journal n°11 du 14 février 2013 - Délibération n°3 sur le site : <http://debatpublic-anneau-top.org/espaces-expression/contributions.html>).

Notre groupe d'opposition, AGIR à GAUCHE s'est, quant à lui, abstenu lors de ce vote pour les raisons exposées ci-dessous.

Nous partageons sans réserve constats et diagnostics exprimés dans cette délibération. Nous le reconnaissons, ce nouveau projet, dans sa conception et ses objectifs, s'est effectivement amélioré en comparaison de celui du TOP. Cette évolution positive est la résultante de nombreux facteurs :

- Mobilisations et propositions d'associations et d'acteurs multiples.
- Réflexion et choix retenus, dans le cadre du SCOT (schéma de cohérence territoriale), sur les enjeux et le devenir de notre territoire métropolitain.
- Volonté partagée de développer, sans plus attendre, les axes de transports en commun prévus dans les différents documents d'urbanisme, en cohérence avec les mesures environnementales portant sur la protection de l'atmosphère (PPA) et la qualité du cadre de vie des habitants. La promotion de l'intermodalité des différents modes de déplacements possibles et la requalification de l'espace urbain en sont les axes fondamentaux.
- Nécessité de rendre la ville plus humaine et de maîtriser son développement.
- Prise en compte de la problématique environnementale qui devient chaque jour plus prégnante dans ses conséquences en termes de pollution, de santé publique, d'effet de serre, et de dérèglement climatique.

Dès lors, la richesse et l'ampleur de ce débat public sur l'Anneau des Sciences permet la confrontation de ces multiples enjeux et l'expression de solutions alternatives ou complémentaires à celles proposées par son maître d'œuvre.

Depuis une quinzaine d'années, notre agglomération a profondément évolué sous l'impulsion d'une prise de conscience collective des nuisances engendrées par la circulation routière, et la nécessité de réduire la place de la voiture en ville. Nous nous réjouissons de l'importance et du développement pris par les transports en commun : ils commencent, aujourd'hui à irriguer fortement notre agglomération lyonnaise. Notre territoire est désormais le mieux desservi de France après la région

parisienne et honore ainsi la constance des commanditaires successifs. Nous pouvons également nous réjouir du succès incontestable du Vélo'V. Il a permis à la part modale du vélo de passer de 1% en 2005 à près de 6% à Lyon – Villeurbanne aujourd'hui. Cette initiative modèle est reprise dans de nombreuses autres villes. Que penser aussi de la qualité de vie améliorée par la reconquête des berges du Rhône, et demain de la Saône, du développement des modes doux en sites propres, de chaussées rendues aux piétons en centre ville.

Ces réalisations s'ancrent dans la modernité, motivées par une réelle volonté d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, de préparer l'avenir commun en se gardant de reproduire les erreurs du passé. Cette belle dynamique sera-t-elle remise en cause par ce projet d'Anneau des Sciences, s'il débouche sur un bouclage exclusivement routier du périphérique dans lequel s'engouffreront, pêle-mêle, flux de transit et déplacements locaux ?

Bien entendu, nous ne le souhaitons ni ne l'espérons, et divergeons sensiblement des exigences formulées à cet égard dans le vœu de Roland Crimier. **A nos yeux, plusieurs réalisations et engagements préalables s'imposent impérativement :**

1 - Prolongement du métro à l'hôpital Lyon Sud indépendamment du projet de l'Anneau des Sciences

- **Réalisation de sites propres et sécurisés pour les déplacements en modes doux** depuis le sud-ouest lyonnais
- **Maillage le plus complet possible de l'ouest lyonnais par l'intermodalité des divers modes de déplacements.**

2 - Réalisation préalable, et non simple intention ou décision de principe de l'État, d'un grand contournement de l'agglomération pour en écarter les circulations de transit nationale et internationale. Infrastructure gratuite pour inciter les flux de transit à l'emprunter. Pour mémoire, en 2002, la commission pour le débat public le précisait déjà, le TOP et le contournement autoroutier doivent être programmés de manière coordonnée pour que chaque projet garde ses fonctionnalités en matière de flux locaux et de transit. **En l'absence de ce contournement, l'Anneau des Sciences, dans son tracé court, serait la liaison la plus évidente entre l'A6 et l'A7.**

3 - Réalisation par l'état de liaisons autoroutières pour écarter de l'agglomération les flux de transit venant du nord (liaison A89 / A46 nord), et du sud (liaison A45 / A46 sud), pour éviter l'effet contraire dit « de pince ».

4 - Voie réservée en site propre, dans l'anneau des Sciences, aux transports en commun. Avec perspective à moyen terme, de réaliser le bouclage complet de périphérie à périphérie par les transports en commun. Ainsi s'offrira une alternative performante aux déplacements automobiles pendulaires par le centre de l'agglomération. Avec comme objectif complémentaire la requalification du boulevard Laurent Bonneval et de ses abords directs.

5 - Deux accès principaux à l'Anneau des Sciences dans notre secteur, afin de préserver notre espace commun, et éviter que le cœur des villes du sud-ouest lyonnais ne devienne des zones de transit :

- Le premier sera, pour les usagers provenant du sud-ouest, la porte de Beaunant, avec réaménagement de la RD 342.
- Le second sera, pour le secteur sud, la porte de Saint-Fons.

Ces deux accès apparaissent comme les plus adaptés du fait d'une moindre densité d'habitations à leurs abords, et d'une desserte directe des zones d'activités industrielles existantes ou en

développement (Zones industrielles du Favier et de la Saulaie).

A ces deux accès principaux, s'ajouteront deux accès secondaires afin de ne pas surcharger le réseau des voiries locales :

- Le premier sera situé au niveau de l'hôpital Lyon Sud, pour permettre aux usagers, en provenance de l'agglomération via l'Anneau des Sciences, d'accéder directement au site hospitalier, et aux résidents des communes avoisinantes (Saint-Genis-Laval, Oullins, Pierre-Bénite) d'accéder à l'Anneau des Sciences.
- Le second, au niveau de la Saulaie, devra prendre la forme d'un demi échangeur pour éviter la dégradation de l'environnement des riverains. Avec, la construction conjointe d'un pont entre Gerland et la Saulaie pour relier leurs zones d'activités respectives.

6 - Enfin les parcs relais nécessaires auprès de chaque porte de l'Anneau des Sciences **devront, avec un soin tout particulier, se réduire à une emprise minimale au sol (parcs enterrés ou en silos).**

Nous avons exprimé nos divergences avec le vœu présenté par M. le Maire, mais nous sommes en accord sur les points suivants :

- Opposition à l'option Rocade, et à sa variante proposée par la majorité municipale d'Oullins : elle comporte un risque majeur de mélange des flux,
- Mesures d'accompagnement significatives à engager en termes de réseau de voirie locale pour préserver les communes du secteur des déplacements de transit.

En conclusion nous souscrivons à l'opportunité du projet d'Anneau des Sciences si :

- **Celui-ci prend en compte les six réalisations et aménagements précisés ci-dessus.**
- **Il s'inscrit dans une démarche de transition raisonnée et efficace vers le tout « transports en commun » en réduisant de façon volontariste l'usage de la voiture au sein de l'agglomération.**

Les élus du groupe AGIR à GAUCHE de Saint-Genis-Laval

Catherine ALBERT PERROT, Thierry MONNET, Alain PANTAZIAN, Gilles PEREYRON